2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ

FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

Au service des enfants et adultes en situation de handicap

2024

Tout savoir *de la Fondation des Amis de l'Atelier...*

ÉDITO **PAGE 3**

LA FONDATION **PAGE 4**

Plus de 60 ans d'histoire **PAGE 4**

Deux nouveaux membres au Conseil d'Administration **PAGE 5**

Gouvernance **PAGE 6**

Organisation **PAGE 7**

Le mot de la Direction Générale **PAGE 8**

Chiffres clés **PAGE 9**

Ressources Humaines **PAGE 14**

Rapport financier **PAGE 18**

Cinq ans d'actions solidaires et d'innovation inclusive **PAGE 20**

LES ÉTABLISSEMENTS & SERVICES PAR DÉPARTEMENT **PAGE 25**

Département 75 (Paris) **PAGE 25**

Département 77 (Seine-et-Marne) **PAGE 26**

Département 78 (Yvelines) **PAGE 27**

Département 91 (Essonne) **PAGE 28**

Département 92 (Hauts-de-Seine) **PAGE 29**

Département 93 (Seine-Saint-Denis) **PAGE 30**

Département 94 (Val-de-Marne) **PAGE 31**

Département 95 (Val-d'Oise) **PAGE 32**

Département 87 (Haute-Vienne) **PAGE 33**

VOUS & NOUS **PAGE 34**

Vos dons en action **PAGE 34**

Partenariats et mécénat **PAGE 35**

Comité éditorial : Stanislas Jacquey, Pierre-Yves Lenen, Sandra Gardelle, Hervé Pelotte, Laurence Potte-Bonneville, Hélène Sepchat-Papon.

En 2024, nous avons avancé avec détermination pour adapter notre gouvernance et préparer un avenir toujours plus solide pour la Fondation. Ce temps de transformation s'est traduit par un travail important sur nos statuts, permettant d'enrichir notre gouvernance avec de nouvelles compétences et une clarté affinée du partage des responsabilités. Ce renforcement est la garantie que notre Fondation, fidèle à ses valeurs historiques, s'inscrit avec force et agilité dans les enjeux contemporains.

Cette confortation de notre gouvernance à long terme permet de soutenir le développement de la Fondation. À cet égard, l'année 2024 aura été riche : la reprise réussie de l'association « l'APEI La Nichée » avec l'intégration de l'ITEP de Châtenay-Malabry et de son SESSAD, et la réponse aux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancés par l'ARS et les départements franciliens sont des symboles forts de notre capacité à porter collectivement le changement et développer ensemble de nouvelles approches.

Penser l'avenir c'est aussi creuser des sillons nouveaux : 2024 a ainsi été l'année où nos projets autour de la formation et la recherche se sont concrétisés. Des actions concrètes en témoignent : qu'il s'agisse du lancement de notre premier appel à projet de recherche, en partenariat avec la Fondation Internationale pour la Recherche Appliquée dans le Handicap ou de l'installation de notre Centre de Formation des Apprentis « CFA Égalité », dont les premières promotions sont déjà en marche.

En 2024, enfin, nous avons lancé les travaux de notre nouveau projet stratégique, une démarche engageante qui mobilise toutes les forces vives de la Fondation, les personnes accompagnées et leurs familles et nos partenaires. Ensemble, nous construisons une vision partagée, signe d'une Fondation qui écoute, s'adapte et avance avec cohérence.

Au nom du Conseil d'Administration, je tiens à remercier chaleureusement tous les salariés et toutes nos parties prenantes qui concrétisent les valeurs d'authenticité, d'ouverture et d'espérance de la Fondation.

Stanislas JACQUEY
Président

Plus de 60 ans d'histoire

L'histoire des Amis de l'Atelier commence dans les années 50 en région parisienne, à Châtenay-Malabry. Elle naît principalement de la volonté d'une protestante, Anne Sommermeyer, interpellée par la situation d'enfants handicapés mentaux qu'elle rencontrait dans le quartier de la Butte Rouge. Ces derniers, à cette époque, ne bénéficiaient d'aucun accueil. La conviction profonde est que la foi doit s'incarner dans des gestes de solidarité, éminemment concrets. Elle choisit de mettre sa vie au service des enfants.

Naîtra ainsi, en 1957, « La Nichée », puis un peu plus tard « l'Atelier », destiné à offrir à des adolescents un travail adapté à leurs possibilités.

Aujourd'hui la Fondation, Reconnue d'Utilité Publique, accueille **plus de 4 000 personnes au sein de ses 100 établissements, services et dispositifs.** Sa vocation première est de développer des actions destinées à la personne en situation de handicap et notamment de lui offrir des services spécialisés et adaptés à ses besoins et à ses attentes.

EN QUELQUES DATES CLÉS…

1957

*Une femme, des enfants handicapés, des familles : « **La Nichée** » à Châtenay-Malabry.*

1961

*L'**Association « Les Amis de l'Atelier »** est créée. Des enfants grandissent et apprennent un métier dans le premier Atelier.*

1978

De l'œuvre à l'Association médico-sociale.

2007

L'Association se développe et compte 30 établissements.

2011

L'Association « Les Amis de l'Atelier » fête ses 50 ans et devient la Fondation des Amis de l'Atelier, Reconnue d'Utilité Publique.

2025

*Une **Fondation Référente.** La Fondation des Amis de l'Atelier est actuellement un acteur majeur de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique, mental et avec autisme, avec ses 100 établissements, services et dispositifs en France, et plus spécifiquement en Île-de-France et en Haute-Vienne.*

Deux nouveaux membres **au Conseil d'Administration**

Bienvenue aux nouveaux administrateurs !

Ces derniers mois, deux nouveaux membres ont rejoint le Conseil d'Administration de la Fondation des Amis de l'Atelier. Ces arrivées permettent de soutenir au mieux les missions du bureau et des administrateurs pour continuer de répondre aux enjeux du secteur médico-social et réfléchir ensemble à la vision qui sera portée par le Projet stratégique 2026-2030.

Début 2025, Bertrand Rolin a été nommé, apportant, avec lui, une expertise précieuse ainsi qu'un regard engagé, en parfaite résonance avec les valeurs fédératrices portées par la Fondation des Amis de l'Atelier. Sa nomination témoigne de la volonté du Conseil d'Administration de s'entourer de profils complémentaires, engagés et porteurs d'une vision à la fois stratégique et profondément ancrée dans le réel.

Depuis de nombreuses années, le Conseil d'Administration affirme son souhait de renforcer le lien avec les usagers et leurs familles. Ceci s'est concrétisé par la création d'un nouveau Collège "usagers et familles", dès 2017, dont les membres sont élus par les Conseils de la Vie Sociale (CVS). En juin 2025, a eu lieu une nouvelle élection pour renouveler l'un des deux mandats. 113 électeurs membres des CVS ont ainsi pu élire la nouvelle administratrice, Joëlle Prével pour un mandat de 2 ans.

Bertrand Rolin, administrateur

"J'ai candidaté pour intégrer le Conseil d'Administration de la Fondation des Amis de l'Atelier avec la volonté de contribuer à une mission de sens, au service de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Tant au cours de ma formation initiale que de ma vie professionnelle, je me suis toujours intéressé aux modalités de gouvernance, de pérennité et de développement des structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et du tiers-secteur. Depuis le début de mon mandat d'administrateur, je découvre, avec enthousiasme, le secteur du médico-social et de l'insertion, espérant pouvoir mettre mes compétences au service des travaux du Conseil d'Administration et plus largement, au bénéfice de l'ensemble des publics accueillis à la Fondation. L'ancrage et les valeurs revendiqués par la Fondation des Amis de l'Atelier correspondent à mes propres engagements. Je suis heureux de participer aujourd'hui à cette aventure humaine et collective."

Joëlle Prével, maman d'un enfant accompagné au Foyer de Vie La Résidence des Amis (92)

"Depuis de nombreuses années, je suis représentante titulaire des familles au CVS de La Résidence des Amis, le Foyer où mon fils a été admis en mai 1996. Cette année, j'ai décidé de poser ma candidature aux élections du Conseil d'Administration pour me permettre d'aller plus en avant dans mon engagement auprès des résidents protégés, mais aussi des familles et des aidants. La notion de partenariat Fondation/familles est pour moi un élément incontournable pour un fonctionnement harmonieux visant au bien-être des résidents.

Le soutien aux familles, aux aidants est aussi un axe prioritaire, car apporter des réponses aux différents questionnements pour le présent et l'avenir peut être source d'apaisement en regard de légitimes inquiétudes. Je mesure la responsabilité pleine et entière de mon élection."

Conseil d'Administration
de la Fondation des Amis de l'Atelier

Bureau du Conseil

Stanislas JACQUEY
Président

Vincent GIBOIN
Trésorier

Bertrand VERGNIOL
Vice-président

Benoît LAVALLART
Secrétaire

Administrateurs

Marc BOURQUIN

Manuel PÉLISSIÉ

Bénédicte JACQUEY-VAZQUEZ

Joëlle PRÉVEL

Jacques LAFFERRANDERIE

Bertrand ROLIN

Daniel LEBORGNE

Bernard SCHMITT

Régina MULLER

Sabine ZORN

Jean-Christophe MORAUD
Commissaire du Gouvernement

Organisation de la Direction Générale

Directeur Général
Pierre-Yves LENEN

Directions du Siège

Direction de l'Offre de Service
Laurence POTTE-BONNEVILLE

Direction du Développement, de l'Innovation, du Patrimoine et des Achats
Matthieu BIANCUCCI

Direction Administrative & Financière
Hervé PELOTTE

Direction des Ressources Humaines
Hélène SEPCHAT-PAPON

Direction de la Communication & de la Collecte
Sandra GARDELLE

Direction des Systèmes d'Information
Bertrand COLLET

Direction Médicale
Nathalie CATAJAR

Directions Territoriales

77 • 93 • 95
Céline BLAZY

75 • 91 • 94
Stéphanie MARCHAND-PACTON

78 • 92
Franck TOURENNE

87
Nathalie SCARCELLA

ÉTABLISSEMENTS, SERVICES ET DISPOSITIFS

Le **mot** de la **Direction Générale**

À l'heure de dresser le bilan de cette année passée 2024, il est aussi temps de parler de l'avenir et des orientations futures de la Fondation des Amis de l'Atelier.

Ces dernières années ont été portées par le Projet 2020-2025, et l'ambition d'apporter le meilleur accompagnement qui soit pour chaque personne accueillie, sans distinction, et pour cela d'agir à tous les niveaux qui y participent (terrain, administratif ou logistique). Dans un secteur médico-social bousculé par la crise sanitaire et les tensions en termes de recrutement et d'attractivité, la Fondation a su maintenir son cap. Inclusion, solidarité, ou encore innovation ont été les maîtres mots de ce Projet 2020-2025. Le futur projet stratégique 2026-2030 doit prolonger cette vision et ces engagements, de même que les convictions et valeurs qui font la Fondation des Amis de l'Atelier.

Lancer les travaux pour donner un successeur au projet 2020-2025 est donc intrinsèquement un marqueur fort de l'année 2024. Un chantier fondé sur la volonté de construire notre réflexion avec l'ensemble des parties prenantes. Le travail d'élaboration s'est ainsi organisé en mobilisant l'ensemble de ses acteurs internes et externes : administrateurs, salariés, personnes accompagnées, familles, ou encore partenaires et pouvoirs publics. L'enjeu ? Dégager une vision partagée et identifier collectivement les priorités. Cette phase d'écoute et d'analyse, conduite sur le second semestre 2024, nourrie par de nombreux échanges a été, et est encore, une étape essentielle de nos travaux. Elle représente la matière qui permettra de dégager les axes de réalisation et les objectifs à atteindre pour la période 2026-2030.

Cette recherche d'une mobilisation large des acteurs de la Fondation est un paramètre cher à la Direction Générale autant qu'au Conseil d'Administration, pour faire, de ce projet stratégique, une ambition commune soutenue par des préoccupations et défis collectifs précis et identifiés. La force de la Fondation réside, depuis toujours, et demain encore, dans le « vivre ensemble » et dans cette volonté partagée de faire évoluer nos pratiques au plus près des besoins des personnes accompagnées. Ce sont les liens tissés entre les équipes, les usagers, les familles et les partenaires qui font la richesse de notre action. Face aux défis humains, organisationnels ou sociétaux qui s'annoncent, nous continuerons à avancer avec cohérence, engagement et une profonde fidélité à notre mission et à nos valeurs. C'est ensemble, dans le respect et l'écoute de chacun, que nous pourrons continuer à innover, à nous adapter, et à faire grandir la Fondation.

Ensemble, construisons l'avenir de la Fondation des Amis de l'Atelier !

Pierre-Yves LENEN
Directeur Général

Chiffres clés **2024**

Les essentiels

3 818 places ouvertes à la Fondation,
en Île-de France et en Haute-Vienne, nous ont permis de proposer en 2024
une palette diversifiée de solutions.

Des établissements et services médico-sociaux :

- des établissements proposant de multiples modalités d'accueil aux adultes et aux enfants :
hébergement permanent, semi-internat, accueil temporaire ou séquentiel,
accompagnement mixte en établissement et à domicile…
pour offrir aux personnes accompagnées des parcours adaptés à la diversité des besoins,
- des services pour adultes (SAVS, SAMSAH), et pour enfants (SESSAD),
- des Établissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT),
- des Centres d'Accueil de Jour (CAJ).

De nombreux dispositifs de logement accompagné :

- 5 dispositifs d'Habitat Inclusif de 8 places, dans 4 départements,
- 11 Résidences Accueil totalisant 274 places,
avec l'ouverture récente d'une Résidence de 30 places au Vésinet (78),
- 1 parc de logements loués à des personnes en situation de handicap.

**Des dispositifs d'appui à la participation sociale,
à l'insertion professionnelle et à l'inclusion des enfants et des adolescents :**

- 1 Plateforme Insertion & Hanploi déployée dans 3 départements,
pour soutenir l'accès ou le maintien en emploi, dans le milieu « ordinaire » de travail.
La Fondation est, en outre, chef de file de l'Emploi Accompagné dans le Val-de-Marne,
- 2 Équipes mobiles d'appui à l'Aide Sociale à l'Enfance (INTERPHASE 77) en Seine-et-Marne,
- 1 Équipe Mobile d'Appui à la SCOlarisation (EMASCO) dans le Val-d'Oise,
- 4 Unités d'Enseignement Autisme dans des écoles de quartier
et 1 dispositif d'auto-régulation en collège.

Des structures d'appui à la politique de « réponse accompagnée pour tous » :

- 3 Plateformes de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE 78, 92 et 94)
pour l'accompagnement d'enfants et d'adultes sans solution,
- 2 Communautés 360 dédiées à la simplification du parcours et à la recherche de réponses
de proximité aux personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs proches aidants
dans les départements 92 et 94.

En outre, la Fondation des Amis de l'Atelier est **gestionnaire de 8 GEM** :
ces dispositifs d'entraide mutuelle entre personnes en situation de fragilité
ou de handicap psychique proposent de multiples activités à leurs adhérents,
avec l'appui d'un animateur salarié de la Fondation et d'une association marraine.

Nombre de structures et répartition des places

Type de structure ou de dispositif	Nombre de structures	Nombre de personnes accompagnées	Répartition des places
Accompagnement au travail (ESAT) et Emploi Accompagné	11	936	21 %
Service d'accompagnement en milieu ordinaire (SAMSAH et SAVS)	22	881	20 %
Hébergement médicalisé (FAM/EAM et MAS)	16	770	18 %
Secteur enfance (SESSAD, IME, ITEP, équipe mobile d'appui Aide Sociale à l'Enfance)	6	564	13 %
Hébergement non médicalisé (FH et Foyer de Vie)	14	512	12 %
Résidences Accueil et Maisons Relais	11	274	6 %
Accueil en journée (CAJ et AJ)	5	195	4 %
Accompagnement des enfants et adultes sans solution (PCPE)	3	160	4 %
Habitat Inclusif	5	80	2 %
Total général	**93**	**4 372**	**100** %

Zoom sur… l'Équipe Mobile d'Appui en Santé pour Adultes (EMASA) Sud 77

Créée en 2023 et rattachée à la Plateforme-MAS Les Rochers de Nemours, l'Équipe Mobile d'Appui en Santé intervient auprès d'adultes accueillis dans des établissements non médicalisés ou par une famille d'accueil à domicile, dont les besoins de santé nécessitent une évaluation, un appui ou une coordination spécifique.

Les personnes accompagnées par l'EMASA peuvent être en phase aiguë d'une maladie et/ou en attente d'une orientation en établissement médicalisé et/ou en situation complexe. Un plan d'intervention définit les modalités d'intervention et la durée des prestations qui ne peut excéder trois mois, renouvelable une fois.

Profil des personnes accompagnées à la Fondation

La Fondation des Amis de l'Atelier a accompagné, en 2024, plus de 4 300 personnes différentes dans l'ensemble de ses dispositifs[1]. Certaines des personnes conjuguent plusieurs modalités d'accompagnement en étant suivies simultanément, par exemple, par un ESAT et un SAVS de la Fondation.

Répartition Hommes/Femmes

Pyramide des âges

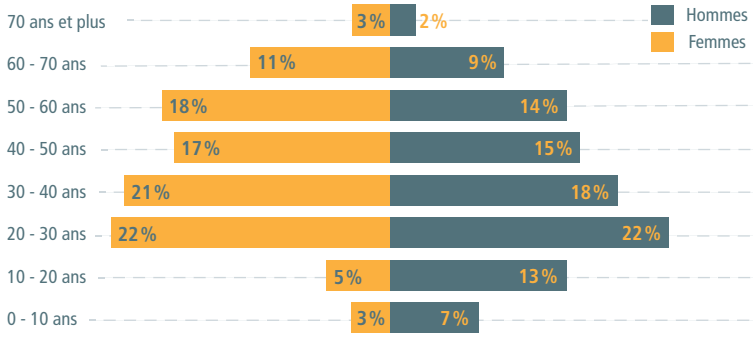

Présente aux côtés des personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie, la Fondation des Amis de l'Atelier propose un accompagnement précoce pour de jeunes enfants dès le plus jeune âge, tout en accompagnant des personnes en situation de handicap vieillissantes.

27 % des personnes accueillies ont plus de 50 ans. Le vieillissement intervient de manière plus précoce chez les personnes en situation de handicap qu'en population générale. Face à ce constat, il est nécessaire d'adapter le mode d'accompagnement à l'avancée en âge, tant sur le plan médical que psychologique et social.

Plus de 700 enfants ou jeunes ont été accompagnés dans l'année, soit dans nos IME/ITEP et SESSAD, soit par l'intermédiaire de nos PCPE, pour des enfants ou jeunes adultes à domicile en attente de solution adaptée. **35 jeunes de plus de 20 ans** (en situation « d'amendement Creton ») restaient également présents dans nos structures pour enfants, en attente de réponses adaptées à leurs besoins dans le secteur adulte.

[1] *Sans compter les personnes adhérentes des GEM.*

Les déficiences principales des personnes accueillies

Les données présentées ici reprennent la classification des déficiences principales selon l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance) recueillies pour les usagers de la Fondation, adultes et enfants.

Les troubles psychiques, les troubles du développement intellectuel et les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) sont les déficiences les plus fréquemment accompagnées dans nos structures.

Quatre de nos Maisons d'Accueil Spécialisées accompagnent également des personnes avec polyhandicap. Dans une de nos MAS, nous accueillons des personnes atteintes par la Chorée de Huntington.

Nos IME et SESSAD de Seine-et-Marne et du Val-d'Oise accueillent des enfants et des jeunes adultes porteurs de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) et Troubles du Neuro-Développement (TND).

En 2024, la Fondation a également repris la gestion de l'ITEP et du SESSAD Jacques Prévert, dans les Hauts-de-Seine, qui accueillent des enfants et adolescents présentant des difficultés psychologiques s'exprimant par des troubles du comportement perturbant gravement leur socialisation et leur accès à la scolarité et à l'apprentissage.

Déficiences principales

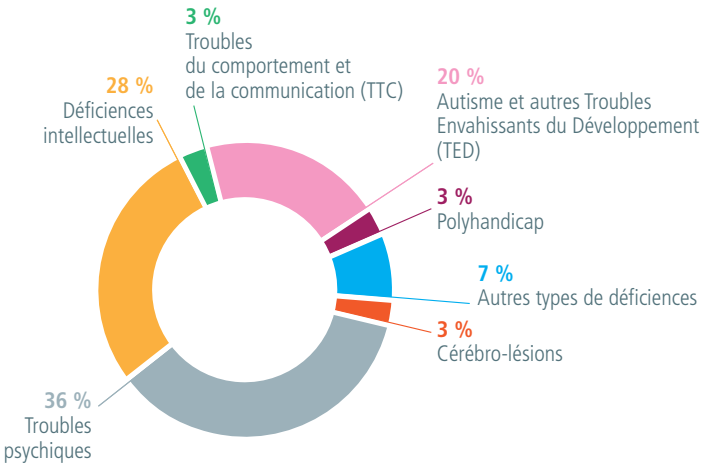

Mesures de protection

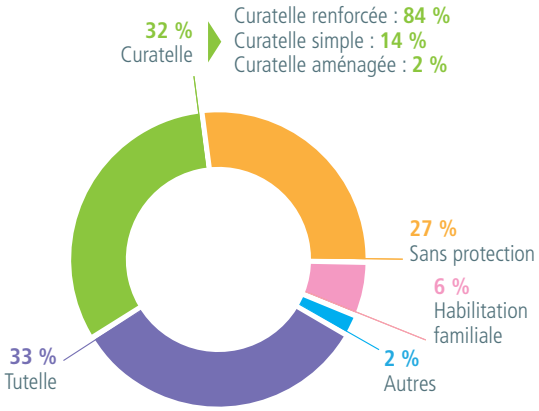

Les mesures de protection juridique

73 % des adultes accompagnés bénéficient de mesures de protection juridique. Cette protection est instaurée et assurée dans le respect des libertés individuelles, des droits fondamentaux et de la dignité de la personne et doit favoriser, dans la mesure du possible, l'autonomie de celle-ci. C'est pourquoi la construction de relations de confiance avec les représentants légaux des personnes constitue une dimension importante du travail des professionnels de la Fondation des Amis de l'Atelier.

Implantation de la Fondation des Amis de l'Atelier en France

Les Établissements et Services de la Fondation sont répartis en Île-de-France et en Haute-Vienne.

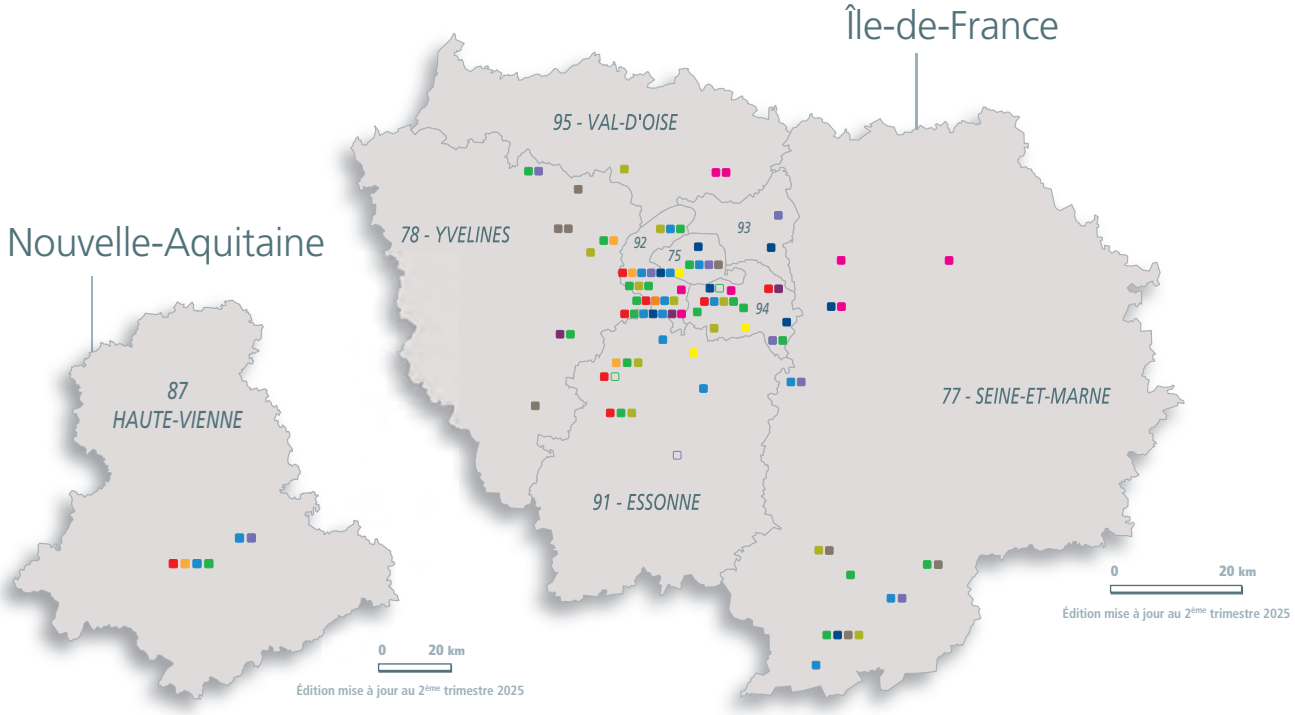

- **Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées (EA) :** structures permettant aux personnes en situation de handicap qui n'ont pas acquis suffisamment d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou en Entreprise Adaptée d'exercer une activité professionnelle dans un environnement sécurisant et motivant. Ces personnes bénéficient, en fonction de leurs besoins, d'un suivi médico-social, d'activités de soutien et éducatives.
- **Les Centres d'Accueil de Jour (CAJ) et Services d'Accueil de Jour (SAJ) :** centres proposant un accueil en journée et des activités variées pour celles et ceux qui souhaitent dynamiser leur vie sociale.
- **Les Sections d'Animation :** services accueillant un public appelé progressivement à quitter le monde du travail du fait de leur vieillissement ou de leur état de santé. Cet accompagnement prépare la personne à un nouveau projet de vie.
- **Les Foyers d'Hébergement :** établissements assurant l'hébergement et l'accompagnement des personnes adultes en situation de handicap qui exercent une activité pendant la journée, en milieu ordinaire, dans un ESAT ou dans une Entreprise Adaptée.
- **Les Foyers de Vie :** lieux hébergeant des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ces personnes bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes telles que des activités ludiques et éducatives, ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale.
- **Les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) et les Établissements d'Accueil Médicalisés (EAM) :** établissements accueillant des adultes en situation de handicap, dont la dépendance les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel et nécessitant un accompagnement pour la plupart des actes de la vie quotidienne. Ces personnes requièrent un soutien et une stimulation constante.
- **Les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) :** lieux de vie et de soins pour personnes adultes en situation de handicap, nécessitant un accompagnement permanent pour les actes de la vie quotidienne ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.
- **Les Instituts Médico-Éducatif (IME) :** lieux accueillant en internat ou en externat les enfants et adolescents en situation de handicap qui nécessitent un accompagnement éducatif et des soins spécialisés.
- **Les Services d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD) :** services apportant aux familles conseils et accompagnement, favorisant l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent et dans les locaux du SESSAD.
- **Les Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) :** lieux accueillant en internat ou en externat les enfants et adolescents présentant des troubles de la conduite et du comportement qui ont entre 6 et 18 ans.
- **Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH) :** services ayant pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires ou professionnels. Les SAVS prennent en charge, à leur domicile, des personnes adultes, dont le handicap rend nécessaire un accompagnement aux actes essentiels de l'existence, de la vie sociale et à l'autonomie. Les SAMSAH proposent ces mêmes services, ajoutant à cela un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.
- **Les Pensions de famille (Maisons Relais et Résidences Accueil) :** appartements adaptés pour celles et ceux souhaitant vivre de façon indépendante dans un environnement sécurisant.
- **Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) :** lieux d'accueil pour des personnes en situation de fragilité ou de handicap psychique souhaitant sortir de l'isolement.
- **Les Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) :** ces pôles permettent de prévenir les ruptures de parcours, à tout âge, en organisant un accompagnement adapté aux besoins des personnes, quel que soit leur handicap, par la mobilisation collective des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux exerçant sur un territoire, aussi bien en établissement qu'en libéral. Il s'agit d'un dispositif souple, adaptable et innovant qui permet d'apporter une réponse ajustée aux besoins les plus complexes, en proposant aux personnes des plans d'interventions individualisées qui exigent la coordination d'une pluralité de professionnels dans une visée inclusive.
- **La Plateforme Insertion & Hanploi :** Plateforme d'aide et de soutien à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire pour les personnes en situation de handicap.
- **Établissement en projet.**

Ressources et **valorisation** des richesses professionnelles et humaines

La politique ressources humaines de la Fondation des Amis de l'Atelier, basée sur la valorisation des savoirs et des compétences, la professionnalisation continue, le partage d'expériences, l'incitation aux initiatives, et le développement d'une démarche participative, vise à permettre à chaque collaborateur de devenir acteur de sa propre mission et de contribuer au Projet Stratégique 2020-2025.

Ainsi, avec ses 100 établissements, services et dispositifs, et plus de 2 318 salariés (2 242 en équivalent temps plein) au 31 décembre 2024, la Fondation des Amis de l'Atelier rassemble une grande diversité de métiers et de professionnels qui mettent en œuvre, chaque jour, son projet institutionnel au service des personnes accueillies.

Les chiffres à retenir en 2024

2 318 salariés dont près de **1 900** en **CDI,** soit **85 %** des salariés

77 % de **femmes** et **23 %** d'**hommes**

55 % des professionnels dans les **métiers éducatifs**

24,5 % dans les **fonctions médicales** et **paramédicales**

11,1 % dans les **services généraux**

Et **près de 9,4 %** dans les **fonctions administratives**

Répartition des salariés par familles d'emplois au 31/12/2024

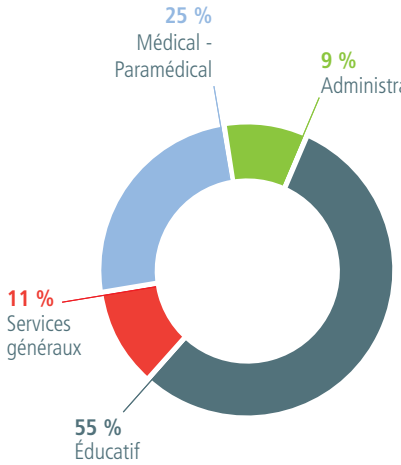

Répartition des salariés par type de contrat au 31/12/2024

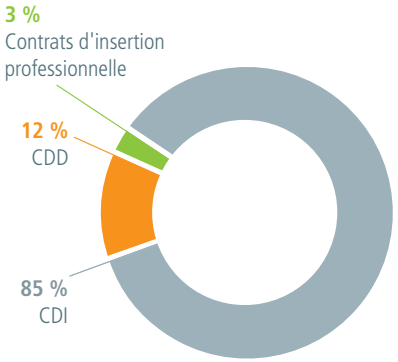

Répartition des salariés par sexe et catégorie professionnelle au 31/12/2024

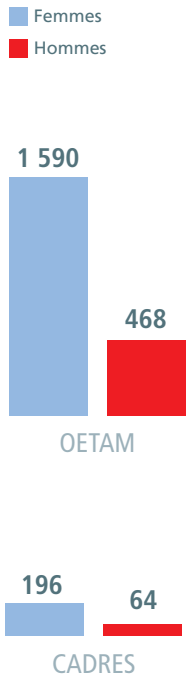

En 2024, plusieurs accords d'entreprise ont été négociés afin de renforcer l'attractivité de la Fondation dans un contexte sectoriel où les recrutements externes se révèlent complexes. Ces mesures, rassemblées au sein d'un accord « attractivité », visent, d'une part, à faciliter les nouvelles embauches et, d'autre part, à fidéliser les salariés.

Ces mesures sont :

- la prise en charge de la cotisation mutuelle par l'employeur à hauteur de 80 %,
- la mise en place d'une prime de partage de la valeur,
- l'augmentation du nombre de congés d'ancienneté,
- l'augmentation du nombre de congés enfant malade,
- la création d'un congé déménagement,
- la mise en place de mesures en faveur des mobilités douces :
  - › augmentation du forfait mobilité durable pour les salariés se déplaçant en vélo/trottinette,
  - › augmentation de la prise en charge de l'abonnement transport par l'employeur à hauteur de 60 %,
- la prise en compte dans le temps de travail du temps d'allaitement.

Prévenir et reconnaître les risques professionnels propres à nos métiers

La préservation de la santé au travail est une préoccupation majeure de la Fondation. Des moyens importants sont ainsi mis en œuvre en matière de prévention des risques professionnels :

- pour l'ensemble des salariés, des actions de formation ciblées sur la prévention des principaux risques liés à notre secteur d'activité sont mises en œuvre, telles que : Formations SST, Gestes et postures, Prévention des Troubles-Musculo-Squelettiques (TMS), Connaissance des pathologies mentales et psychiques, Gestion des comportements violents en lien avec les pathologies des personnes accompagnées, Formations en hygiène...

En 2024, les formations mises en œuvre dans le cadre de la politique de prévention ont concerné 47 % des participants, contre 26 % en 2023 ; soit une augmentation de 22,5 %, confirmant la volonté de la Fondation de préserver les conditions de travail de ses collaborateurs.

- Une démarche participative d'évaluation des risques associant notamment les salariés sur l'analyse des situations réelles de travail et tenant compte des aspects humains, techniques et organisationnels du travail (formalisée dans le document unique d'évaluation des risques). Cette démarche débouche sur la définition et la mise en œuvre d'un programme de prévention, le document unique permettant de formaliser la démarche. Ces documents sont présentés en CSE une fois par an dans le cadre d'un point hygiène sécurité.
- Des temps d'expression et de discussion mis à la disposition des salariés, via des groupes d'analyse de pratiques, qui s'inscrivent dans le cadre de la démarche de prévention des risques psycho-sociaux.
- Un partenariat avec la plateforme d'écoute SPS, permettant aux salariés qui le souhaitent de pouvoir bénéficier d'un soutien psychologique gratuit en toute confidentialité.
- Concernant le handicap, les établissements sont appuyés par la DRH sur toutes questions relatives à la santé au travail et notamment les aménagements de postes rendus nécessaires en lien avec la RQTH des salariés concernés.

Un dialogue social au plus près des réalités des établissements et des services

Avec 11 CSE d'établissements, 1 Comité central social et économique d'entreprise, 1 Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail centrale (CSSCT), un à deux représentants de proximité issus du CSE dans chaque établissement, 4 Délégués syndicaux centraux et 11 Délégués syndicaux, la Fondation des Amis de l'Atelier met en œuvre un dialogue social au plus près des questions et problématiques rencontrées par les salariés.

En 2024, pas moins de 129 réunions sur l'ensemble de l'année ont été organisées entre la direction de la Fondation et les représentants du personnel, toutes instances confondues. Ce dialogue social s'est traduit par la conclusion de 5 accords ou avenants contenant des mesures en faveur de l'attractivité.

Recruter et optimiser la gestion des professionnels en contrat à durée déterminée ou intérim

En 2024, la Fondation des Amis de l'Atelier a poursuivi le déploiement progressif d'ETTIC (Entreprise de Travail Temporaire d'Intérêts Collectifs) au sein de ses établissements.

Après l'adhésion en 2023 des établissements de Seine-et-Marne, la Fondation des Amis de l'Atelier a déployé ce dispositif au sein de ses établissements du Val-de-Marne.

Pour rappel, ETTIC permet à la Fondation des Amis de l'Atelier d'optimiser les coûts de l'intérim, de faire diminuer la charge administrative induite par la gestion des CDD et de rechercher de nouvelles sources de candidatures de vacataires en disposant d'un vivier plus large de candidats.

Le projet se poursuivra en 2025 avec un élargissement du dispositif aux établissements des Hauts-de-Seine, de l'Essonne, des Yvelines et de Paris avec pour objectif d'associer, à terme, l'ensemble des établissements franciliens à cette démarche.

Former et accompagner les projets d'évolution professionnelle des collaborateurs

En 2024, 1 579 salariés, soit l'équivalent de 71 % des effectifs, ont été formés et ont pu participer en moyenne à près de 2,5 formations dans l'année. Plus précisément, on comptabilise 3 813 participations aux formations proposées par la Fondation des Amis de l'Atelier en 2024 (contre 2 819 en 2023). Par ailleurs, la contribution formation 2024 de la Fondation a été maintenue à 2 % de sa masse salariale brute.

La Fondation des Amis de l'Atelier déploie une politique de formation dynamique et maintient ses ambitions de professionnalisation en continu de ses professionnels afin de garantir un accompagnement de qualité auprès des personnes accueillies.

Ainsi, dans la cadre du Plan de Développement des Compétences 2024 de la Fondation, des formations ont été mises en œuvre sur les thèmes de l'accompagnement médico-social (38,05 % des effectifs formés), la qualité, l'hygiène, la sécurité et la prévention des risques (34,59% des effectifs formés) et les savoir-faire techniques propres à chaque métier incluant le management, la gestion, ou la bureautique.

La Fondation a également favorisé l'accès aux formations diplômantes financées via la VAE, des dispositifs en alternance (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage et périodes de professionnalisation) et le Compte Personnel de Formation (CPF) de transition professionnelle.

Plus précisément, 209 collaborateurs ont débuté ou continué un parcours de formation diplômant ou certifiant (contre 134 collaborateurs en 2023), soit une augmentation de 36 % et près de 5,5 % des stagiaires formés.

Ces résultats sont en partie liés aux campagnes internes d'accès aux formations diplômantes du secteur médico-social (Aide-Soignant, Infirmier, Éducateur Spécialisé, Moniteur Éducateur, Moniteur d'atelier, Accompagnant Éducatif et Social - AES et Chef de service en Établissement et Services Sociaux et Médico-Sociaux) déployées au sein de la Fondation depuis 2021 et qui prévoient le financement intégral d'une formation diplômante et l'accès à un poste de niveau de qualification supérieure pour l'ensemble des salariés dont les projets ont été validés par les jurys internes composés de l'équipe de la Direction des Ressources Humaines, de Directeurs territoriaux ou de Directeurs d'établissement.

Pour soutenir et optimiser les chances de réussite des professionnels, le Pôle Développement RH propose un « Parcours d'Accompagnement de Formation Individualisé » (PAFI) à chaque salarié dont le projet de formation et d'évolution professionnelle a été validé. Ce dispositif permet à chaque salarié de bénéficier d'un accompagnement régulier et individualisé via des entretiens individuels et/ou des webinaires collectifs. Depuis leur mise en place, 142 salariés ont été accompagnés dans le cadre des campagnes internes d'accès aux formations diplômantes.

De plus, on observe en 2024, que le nombre de contrats d'apprentissage a doublé (70 contrats en 2024 contre 35 en 2023). Cette hausse confirme la volonté de la Fondation des Amis de l'Atelier de faire de l'apprentissage un levier du recrutement et de la formation dans un contexte de pénurie de personnels diplômés dans les métiers du soin et de l'éducatif.

Répartition des effectifs formés par thème de formation, tous dispositifs de formation confondus (en pourcentage d'effectifs formés)

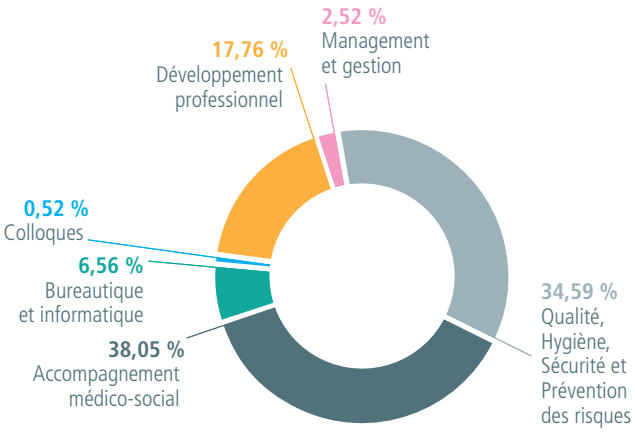

Répartition par type de formation diplômante en cours de préparation

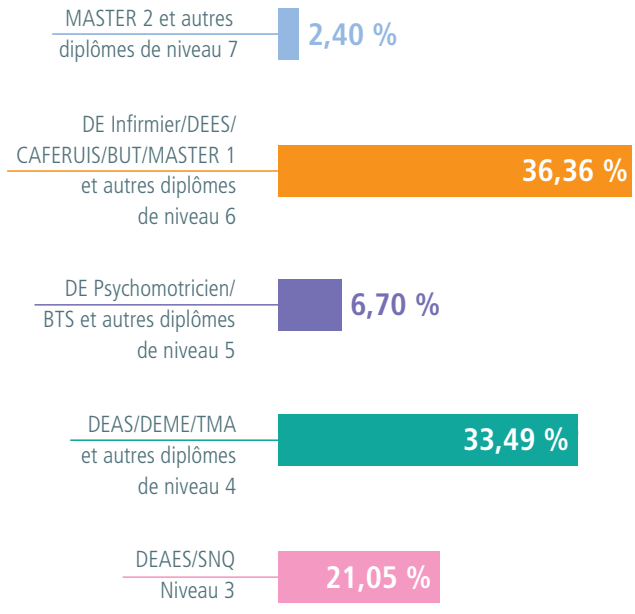

Développer l'attractivité des métiers du secteur médico-social via l'apprentissage

En 2024, la Fondation des Amis de l'Atelier a lancé le CFA Égalité, un Centre de Formation d'Apprentis innovant visant à favoriser l'attractivité des métiers du secteur médico-social et à renforcer le recrutement et la fidélisation de professionnels qualifiés.

Ainsi, le CFA Égalité de la Fondation des Amis de l'Atelier recrute et propose des contrats d'apprentissage à des jeunes de 18 à 29 ans pour des postes clés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ce type de contrat permet aux apprentis de développer leurs compétences en apprenant un nouveau métier grâce à une formation théorique et pratique menant à des diplômes reconnus du secteur médico-social.

Le CFA Égalité est un CFA d'entreprise hors les murs : il assure le recrutement des apprentis, propose un terrain de stage pratique au sein des 100 établissements et services de la Fondation des Amis de l'Atelier. Les formations théoriques sont dispensées par des organismes de formation partenaires du CFA Égalité. En complément, le CFA Égalité est garant de l'accompagnement et du suivi des apprentis tout au long de leur cursus de formation, jusqu'à obtention du diplôme et proposition d'un poste pérenne au sein de la Fondation.

En outre, depuis sa création, le CFA Égalité a reçu plus de 1 500 candidatures de jeunes de 18 à 29 ans. Un process de recrutement spécifique associant l'équipe du CFA Égalité, les Directions des établissements et les organismes de formation partenaires a été déployé afin d'optimiser la sélection des candidats avec une évaluation des profils à 360 degrés.

Ainsi, deux parcours diplômants (Aide-Soignant et Accompagnant Éducatif et Social) ont ouvert en fin d'année 2024 et ont accueilli 21 apprentis Aides-Soignants et 20 apprentis Accompagnants Éducatifs et Sociaux.

Pour sécuriser les parcours des futurs apprentis, le CFA Égalité a également lancé deux parcours de Préapprentissage. Ces parcours de six semaines associant formation théorique et période d'immersion en établissement ont permis aux 40 candidats retenus d'accéder à un dispositif de remise à niveau sur les savoirs de base nécessaires au développement personnel et professionnel au travail, d'acquérir une meilleure maîtrise des savoir-être en milieu professionnel. Les 70 heures d'immersion complétant les apports théoriques permettent en complément de découvrir les métiers du médico-social et de confirmer son projet professionnel avant signature d'un contrat d'apprentissage.

En 2025, le CFA Égalité proposera de nouveaux parcours de Préapprentissage et diplômants (Aide-Soignant et Accompagnant Éducatif et Social) et souhaite enrichir son offre de formation avec deux autres parcours diplômants : Moniteur Éducateur et Éducateur Spécialisé.

Le SIRH, un outil clé de la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

La Fondation des Amis de l'Atelier a poursuivi le déploiement du SIRH Talentia en 2024. Désormais, l'ensemble des professionnels de la Fondation utilisent le Module Performance dans le cadre des campagnes d'entretiens professionnels et d'entretiens annuels d'évaluation.

Par ailleurs, le déploiement du Module Formation est également finalisé. Les Directeurs d'établissement peuvent accéder à la version dématérialisée du Catalogue de formation de la Fondation et par conséquent procéder aux recueils des besoins en formation inscrits au Plan de Développement des Compétences directement via Talentia. En complément, les établissements assurent, en lien avec le Pôle Développement RH, le suivi de leur Plan de Développement des Compétences directement dans Talentia.
Talentia permet ainsi d'optimiser le pilotage de la formation et plus globalement de la gestion des emplois et des parcours professionnels au sein de la Fondation des Amis de l'Atelier.

Service social

En cohérence avec la philosophie d'entreprise sociale définie par le projet institutionnel de la Fondation, les salariés peuvent bénéficier des services d'une assistante sociale qui est à leur disposition à temps plein pour les informer, les écouter, les orienter et les accompagner dans tous les domaines de la vie courante : vie familiale, travail, budget, santé, logement.

L'assistante sociale exerce sa mission en toute confidentialité et dans le respect du secret professionnel.

En 2024, 287 salariés ont été accompagnés par l'assistante sociale et 609 entretiens ont été réalisés.

Rapport **financier** 2024

Le mot du trésorier

1- Faits marquants de l'exercice

Dans la continuité des années précédentes, la Fondation des Amis de l'Atelier a poursuivi sur l'année 2024 ses enjeux d'accompagnement des personnes handicapées, par l'adaptation et la multiplication de son offre d'accompagnement, tout en conservant une structure financière solide malgré un contexte conjoncturel qui offre une visibilité réduite. En matière de développement, l'année 2024 a permis à la Fondation de finaliser l'intégration dans son CPOM de l'ITEP et du SESSAD initialement gérés par l'association « La Nichée ». Elle a par ailleurs été lauréate de plusieurs projets dans le cadre des AMI du Plan Inclus'IF. L'intégration de l'association La Nichée (dénommée dorénavant Établissements Jacques Prévert) permet à la Fondation de diversifier sa réponse d'accompagnement dans le 92, notamment auprès des jeunes enfants. La situation nette apportée au 1er janvier 2024 est négative de 534 K€ (suite au redressement en 2023 de l'association par la CPAM 92 de 1,7 M€, dont la Fondation assumera les remboursements). La Fondation a entamé, dès 2024, un redressement de l'activité reprise, grâce notamment à l'accompagnement de l'ARS IDF.

Par ailleurs, plusieurs mesures nouvelles ont été attribuées en 2024 dans la cadre des AMI précités qui sont en cours de déploiement. Au total, ce sont 6 M€ de nouveaux financements qui ont été accordés en année pleine (2 M€ pour 2024) pour le développement de nouvelles solutions d'accompagnement.

L'exercice déficitaire sur l'année 2024 de - 2,9 M€, reste « exceptionnel » au regard des résultats des exercices précédents et prend sa cause dans l'apparition de nouveaux risques. Ces risques constatés dans les comptes 2024 et expliquant le déficit font l'objet de plans d'action concrets pour en atténuer l'impact financier futur et assurer le retour à un meilleur équilibre comptable (litige sur les versements APL des MAS, recouvrement des créances sur le 77, impact de l'activité sur les financements). Malgré ce déficit en 2024, la Fondation des Amis de l'Atelier maintient sa solidité financière en présentant une structure financière saine et un niveau de trésorerie disponible confortable lui permettant d'envisager sereinement des perspectives de développement futur.

2- Activité de la Fondation

Compte de résultat

Les produits d'exploitation s'élèvent à 188,6 M€ en progression de 5,7 % par rapport à l'exercice précédent, sous l'impulsion du financement de l'extension des mesures Laforcade et des développements/mesures nouvelles de 2023 et 2024. Le total des produits s'élève à 192,9 M€ en augmentation de 6 %.
Les charges d'exploitation s'élèvent à 194,1 M€ en augmentation de 7,4 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des charges s'élève à 195,9 M€ en augmentation 7,5 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net comptable de l'exercice présente un déficit de - 2 928 K€ impacté principalement par les risques précités et incorporés dans la situation comptable 2024.

Investissements

En 2024, les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élèvent à 10,7 M€. Elles restent soutenues sur 2024 avec l'incorporation de l'actif de l'ex-association La Nichée pour 1,5 M€ et des investissements immobiliers sur certains de nos établissements, tels que la Plateforme Les Canotiers pour 1,5 M€ et les locaux du dispositif Passerelle dans le 93 pour 0,8 M€.

Créances

Les créances nettes d'exploitation s'élèvent à 19,2 M€ au 31/12/2024, en progression de + 3,9 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse provient du développement de l'activité mais également de difficultés de recouvrement sur certains territoires, qui font l'objet d'un suivi attentif depuis l'apparition de ces nouveaux risques.

Bilan au 31.12.2024

ACTIF

	BRUT 2024	AMORTISSEMENT 2024	NET 2024	RAPPEL 2023
ACTIF IMMOBILISÉ	**244 376 340,63**	**125 031 212,52**	**119 345 128,11**	**118 604 998,51**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 367 935,37**	**722 683,48**	**645 251,89**	**580 923,99**
Frais d'établissement	896 790,74	426 681,82	470 108,92	550 783,45
Autres immobilisations incorporelles	406 735,12	296 001,66	110 733,46	30 140,54
Immobilisations incorporelles en cours	64 409,51		64 409,51	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**232 663 865,61**	**124 308 529,04**	**108 355 336,57**	**107 991 162,88**
Terrains et agencement de terrains	6 792 940,46	34 833,50	6 758 106,96	6 673 316,23
Constructions	158 749 506,82	74 870 470,68	83 879 036,14	83 742 049,01
Installation technique matériel et outillage	14 394 604,63	11 892 451,37	2 502 153,26	2 631 723,19
Autres immobilisations corporelles	51 013 549,57	37 510 773,49	13 502 776,08	12 443 427,97
Immobilisations corporelles en cours	1 713 264,13		1 713 264,13	2 500 646,48
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**10 344 539,65**		**10 344 539,65**	**10 032 911,64**
Titres immobilisés	6 038 830,50		6 038 830,50	6 017 198,75
Prêts	3 981 246,93		3 981 246,93	3 656 777,93
Autres immobilisations financières	324 462,22		324 462,22	358 934,96
ACTIF CIRCULANT	**84 286 339,81**	**2 066 628,01**	**82 219 711,80**	**81 458 239,75**
STOCKS	**416 624,77**		**416 624,77**	**452 365,28**
Matières premières et fournitures	385 537,40		385 537,40	371 264,62
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	31 087,37		31 087,37	81 100,66
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES/COMMANDES	**833 435,36**		**833 435,36**	**162 595,53**
CRÉANCES	**20 966 002,09**	**1 792 003,81**	**19 173 998,28**	**15 330 095,50**
Usagers et comptes rattachés	18 970 657,99	1 742 003,81	17 228 654,18	12 621 815,60
Autres créances	1 995 344,10	50 000,00	1 945 344,10	2 708 279,90
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	**39 878 849,66**	**274 624,20**	**39 604 225,46**	**34 547 912,27**
DISPONIBILITÉS	**21 629 542,67**		**21 629 542,67**	**30 464 226,27**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	**561 885,26**		**561 885,26**	**501 044,90**
TOTAL ACTIF	**328 662 680,44**	**127 097 840,53**	**201 564 839,91**	**200 063 238,26**

PASSIF

		2024	RAPPEL 2023
FONDS PROPRES		**101 284 299,87**	**105 292 678,89**
Fonds propres sans droit de reprise		**26 774 983,50**	**26 681 437,23**
Apports sans droit de reprise	4 386 810,23		4 386 810,23
Dotation non consomptibles initiale	6 975 342,07		6 975 342,07
Dotation non consomptibles complémentaire	15 319 284,93		15 319 284,93
Fonds propres avec droit de reprise	93 546,27		
Réserves		**32 424 633,12**	**31 559 221,28**
Dont réserves des ESMS	32 424 633,12		31 559 221,28
Report à nouveau		**16 423 718,69**	**18 020 415,93**
Dont Report à nouveau Gestion non controlée	9 010 030,54		9 742 359,33
Dont Report à nouveau ESMS	11 792 185,58	7 413 688,15	8 278 056,60
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 4 378 497,43		
Excédent ou déficit de l'exercice		- 2 927 992,92	- 116 004,35
Dont excédent sous contrôle de tiers financeurs	- 3 572 202,50		- 1 460 104,17
Dont déficit sous Gestion Fondation	644 209,58		1 344 099,82
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)		**72 695 342,39**	**76 145 070,09**
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES		**28 588 957,48**	**29 147 608,80**
Subventions d'investissement		26 354 869,67	26 933 199,32
Provisions réglementées		2 234 087,81	2 214 409,48
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		**14 015 819,02**	**13 057 137,86**
Fonds dédiés		14 015 819,02	13 057 137,86
Dont fonds dédiés sur contributions financières pour ESMS	11 155 626,70		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**13 877 314,02**	**9 200 561,56**
Provisions pour risques		5 322 911,03	1 645 002,20
Provisions pour charges		8 554 403,07	7 555 559,36
DETTES		**72 387 406,92**	**72 512 859,95**
Emprunts et dettes établissements de crédit		39 069 270,19	40 191 606,92
Emprunts et dettes financières diverses		1 431 082,84	1 563 266,11
Redevables créditeurs		830 952,39	1 095 759,25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 279 265,04	6 149 429,72
Dettes fiscales et sociales		20 764 986,19	20 672 133,54
Dettes sur immobilisations		953 066,05	1 133 752,04
Autres dettes		1 657 234,20	1 530 238,33
Produits constatés d'avance		401 550,02	176 674,04
TOTAL PASSIF		**201 564 839,91**	**200 063 238,26**

Comptes de résultat 2024

CHARGES	2024	Rappel 2023
Charges d'exploitation	**194 051 002,85**	**180 700 465,97**
Achats nets de marchandises	3 307,32	
Achats nets de matières premières & fournitures	1 451 073,48	1 633 392,79
Achats nets d'autres approvisionnements	254 707,08	343 223,94
Achats prestations de services refacturées	205 492,97	69 069,72
Achats non stockés de matières premières et fournitures	9 443 117,14	8 219 845,12
Autres charges externes	39 279 521,75	33 822 793,39
Impôts taxes assimilés	10 680 518,66	10 184 278,78
Salaires et traitements	80 186 123,56	79 387 251,80
Charges sociales	34 232 421,70	32 270 430,50
Dotations aux amortissements / immo	10 747 188,69	10 320 334,64
Provisions sur actif circulant	730 471,23	306 653,30
Provisions pour litiges	40 500,00	200 452,94
Provisions pour grosses réparations		
Provisions départ retraite	1 988 999,45	597 536,48
Provisions pour risques et charges	1 912 187,24	1 258 705,68
Autres charges	529 217,02	405 558,95
Reports en fonds dédiés	2 366 155,56	1 680 937,94
Charges financières	**1 335 675,08**	**1 267 827,60**
Intérêts et charges assimilés	1 174 822,01	1 143 156,75
Dotations aux provisions financières	156 966,00	117 658,20
Charges nettes sur cessions de VMP	3 887,07	7 012,65
Autres charges financières		
Charges exceptionnelles	**483 797,54**	**226 711,82**
Sur opérations de gestion	326 042,23	75 782,20
Sur exercice antérieur		66 716,20
Sur opérations en capital	33 057,78	14 045,59
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Dotations aux amortissements exceptionnels	124 697,53	70 167,83
Dotations aux amortissements réserve trésorerie		
Dotations prov. réglementées des plus-values nettes d'actif immobilisé		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL CHARGES	**195 870 475,47**	**182 195 005,39**
Déficit	**2 927 992,92**	**116 004,35**
Charges des contributions volontaires en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	3 326,03	126 245,14
Prestations en nature	83 626,18	1 000,00
Personnel bénévole		

PRODUITS	2024	Rappel 2023
Produits d'exploitation	**188 574 041,37**	**178 418 576,20**
Ventes de biens et services		
Ventes de marchandises	29 898,39	112 095,02
Ventes de produits finis	2 221 159,32	2 513 212,94
Variation des stocks de produits	- 50 013,29	13 101,42
Ventes de prestations de services	13 321 987,05	13 396 408,46
Dont Prestations de services des ESMS	6 532 814,70	6 664 454,90
Produits de tiers financeurs		
Concours publics des activités sociales/médico-sociales	155 181 859,26	145 065 073,52
Subventions d'exploitation	4 287 852,75	4 233 243,29
Dons manuels	127 608,93	137 490,33
Mécénats	94 915,71	173 247,00
Legs, donations, assurances-vie		
Reprise sur provision	1 317 302,79	575 511,51
Transferts de charges	606 062,10	605 492,08
Utilisations des fonds dédiés	1 544 318,70	1 439 216,27
Autres produits	9 891 089,66	10 154 484,36
Résultat d'exploitation	**- 5 476 961,48**	**- 2 281 889,77**
Produits financiers	**2 024 616,74**	**1 742 205,43**
Escomptes obtenus		
Reprises sur provisions		7 012,65
Revenus nets sur cession de valeurs mobilières de placement		57,95
Autres produits financiers	2 024 616,74	1 735 134,83
Résultat financier	**688 941,66**	**474 377,83**
Produits exceptionnels	**2 343 824,44**	**1 918 219,41**
Sur opération de gestion	454 200,19	98 883,80
Sur exercice antérieur		
Sur opération en capital	1 889 624,25	1 819 335,61
Autres produits exceptionnels		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Résultat exceptionnel	**1 860 026,90**	**1 691 507,59**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
TOTAL PRODUITS	**192 942 482,55**	**182 079 001,04**
Excédent		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	3 326,03	126 245,14
Prestations en nature	83 626,18	1 000,00
Bénévolat		
Dont Résultat sous contrôle de tiers financeurs	**- 3 572 202,50**	**- 1 460 104,17**
Dont Résultat Gestion Fondation	**644 209,58**	**1 344 099,82**

En conséquence, les créances douteuses sont en augmentation de 0,5 M€, les risques de recouvrement ayant été intégralement provisionnés par mesure de prudence.

La trésorerie de la Fondation

La trésorerie au 31/12/2024 (dont valeurs mobilières de placement) s'établit à 61,2 M€ et diminue par rapport à la fin de l'exercice précédent de - 3,8 M€ (diminution liée à l'augmentation des créances).

Emprunts et dettes financières

La Fondation a mobilisé un seul nouvel emprunt en 2024 de 1,5 M€ pour le financement partiel des travaux d'extension et de rénovation de La Résidence des Amis.
L'endettement brut est en diminution et s'élève à 40,5 M€ à fin 2024 contre 41,8 M€ en 2023, grâce aux remboursements d'emprunts opérés sur l'exercice pour 2,7 M€.

Fonds associatifs

Les Fonds Propres de la Fondation au 31 décembre 2024 s'élèvent à 101,3 M€. Le ratio emprunts et dettes financières sur fonds associatifs reste stable à 40 %.

Activité et résultat des sociétés dans lesquelles la Fondation détient une participation

Le résultat de l'exercice 2024 de la SCI CHÂTENAY ÉGALITÉ est positif à hauteur de 185,7 K€, celui de la SCI GAMBETTA est en excédent de 8,4 K€ et enfin le résultat de la SCI LOUVEAU (détenue par les SCI ÉGALITÉ à 99,30 % et GAMBETTA à 0,70 %) s'élève à + 116,8 K€. Aucun élément significatif susceptible de modifier l'image des présents comptes annuels 2024 n'est survenu depuis la date de clôture jusqu'à ce jour.

3. Perspectives

Les états financiers de la Fondation ont été préparés sur la base d'une continuité de l'activité. Tout comme 2024, la Fondation comptera dans ses priorités la mise en exploitation des nouveaux projets confiés à la Fondation, démontrant la confiance accordée par nos financeurs pour le développement de nouvelles solutions d'accompagnement sur les territoires Francilien et Limousin, soit dans le cadre du Plan Inclus'IF 2023-2030 soit dans le cadre de la renégociation actuelle de notre CPOM 87.

La confiance accordée par nos financeurs, encadrée par nos CPOM, reste un atout fort pour la Fondation, avec des financements pérennes pour le développement de son offre de service, tout en répondant aux enjeux de transformation du secteur. Cet accompagnement financier solide associé à une structure financière saine permettent d'envisager la poursuite des développements initiés en 2023 et en 2024, malgré des difficultés conjoncturelles touchant certains de nos établissements.

La Fondation reste confrontée aux enjeux d'attractivité des métiers du secteur, qui se sont concrétisés depuis plusieurs années par des pénuries de personnel et des difficultés d'organisation du travail, touchant de nombreux établissements de la Fondation.

Les politiques de revalorisations salariales financées par les pouvoirs publics ont été accompagnées par des mesures propres de la Fondation, dès 2023, visant à garantir l'attractivité salariale de la Fondation tout en maintenant son équilibre économique. La création et le développement à venir d'un CFA d'entreprise vont permettre également de renforcer l'offre « Employeur » de la Fondation et d'accroître sa visibilité sur les années à venir.

Enfin, la Fondation poursuivra également l'amélioration de son organisation, de ses outils et moyens pour faciliter et optimiser la prise en charge des personnes accompagnées dans le cadre défini du projet stratégique et institutionnel de la Fondation.

Le Trésorier

Cinq ans d'actions solidaires et d'innovation inclusive à la Fondation des Amis de l'Atelier

Retour sur cinq années d'engagement, de transformation et d'inclusion, portées par une volonté constante de faire évoluer les réponses aux besoins des personnes en situation de handicap.

Une stratégie ambitieuse au service de l'inclusion

En 2019, la Fondation a engagé un virage stratégique avec l'élaboration de son Projet 2020-2025. Fruit d'un large travail participatif qui a mobilisé salariés, usagers et familles, ce projet a défini les grandes orientations de la Fondation des Amis de l'Atelier dans de nombreux domaines : inclusion sociale, autonomie, participation citoyenne, santé globale.

L'ambition est claire : proposer une réponse adaptée à chacun, quel que soit son parcours, ses capacités, ou son degré d'autonomie. Ce projet réaffirme aussi l'importance du lien avec les familles, pilier essentiel de l'accompagnement.

> *« Nous nous sommes sentis seuls pendant longtemps, sans soutien. Le SESSAD est arrivé comme notre seule bouée de sauvetage. »*
>
> **Carine Bene**, maman de Mathis, suivi par le SESSAD des Grands Champs du Pôle enfance 77

> *« Ces semaines de confinement ont permis de déployer un bel élan de solidarité. Nous avons eu l'appui de plusieurs éducateurs des IME de la Fondation, ce qui nous a permis d'enrichir notre façon de travailler et, grâce à eux, nous avons développé de nouvelles activités. »*
>
> **Sandra Lima**, Cheffe de service à la MAS Les Murets

Une capacité d'innovation constante, malgré les crises

La crise sanitaire de 2020 a, bien sûr, mis à rude épreuve l'ensemble du secteur médico-social. Pourtant, la Fondation n'a pas renoncé à ses ambitions. Grâce à la remarquable mobilisation des professionnels, à la confiance des familles et au soutien des partenaires institutionnels, elle a assuré la continuité de l'accompagnement tout en inventant de nouvelles formes de soutien : dispositifs de répit, vacances adaptées, accès au bénévolat pour les personnes en situation de handicap, accompagnement à distance, dispositifs hors-les-murs, etc.

Cette période a également mis en lumière la solidarité inter-établissements, la souplesse d'organisation et l'agilité des équipes. Cet élan collectif a confirmé, s'il en était besoin, la force de l'engagement partagé.

Dès 2020, la Fondation des Amis de l'Atelier a entamé de nouvelles réflexions et actions pour soutenir son activité. En effet, elle fait face, depuis de nombreuses années, à des besoins croissants en termes de recrutement. Afin de pallier ce déficit et d'attirer davantage de candidats, la Fondation a lancé, dès 2022, un plan ambitieux de formations professionnelles diplômantes afin de permettre à ses salariés d'accéder aux métiers particulièrement en tension. Elle va plus loin aujourd'hui en créant son propre Centre de Formation d'Apprentis (CFA), le CFA Égalité.

En parallèle, elle investit actuellement le champ de la recherche, avec la construction d'un partenariat avec la FIRAH et la Fondation Falret autour de la recherche en santé mentale. La Fondation des Amis de l'Atelier devient ainsi un acteur de la transformation du secteur dans sa globalité.

Un virage volontariste vers la transition inclusive de notre offre de service

Durant ces cinq années, la Fondation a renforcé son maillage territorial et diversifié ses activités :

- diversification des modalités d'accompagnement, notamment via l'ouverture d'établissements et services médico-sociaux, avec un développement des capacités en hébergement permanent ou temporaire, accueil de jour, accompagnement à domicile,
- développement de PCPE pour accompagner les personnes sans solution adaptée, dans une logique de parcours individualisé,
- déploiement des politiques d'inclusion grâce à la création de SAMSAH et SAVS, de dispositifs d'habitat inclusif, en lien avec les familles et les collectivités, pour soutenir les personnes en situation de handicap dans leur souhait de vie en milieu non institutionnel,
- mise en place de projets innovants comme l'Équipe Mobile d'Appui en Santé pour Adultes (EMASA) ou le programme Sport Santé.

Parallèlement, de nombreux partenaires et mécènes ont soutenu le développement et la modernisation des structures de la Fondation des Amis de l'Atelier.

Par exemple, le Foyer L'Alliance a entrepris, il y a plusieurs années, des travaux d'extension et de réhabilitation de l'établissement afin de faire cohabiter deux générations avec des besoins différents. De même, le Foyer La Résidence des Amis a mené à bien son projet de transformation en réalisant des travaux d'extension et de rénovation pour apporter une réponse innovante aux besoins de protection et d'autonomie des personnes vieillissantes en situation de handicap.

Le soutien financier apporté par les donateurs, partenaires institutionnels et entreprises mécènes à ces projets, et à tant d'autres, permettent aux établissements, services et dispositifs de la Fondation d'innover pour des environnements plus adaptés, bienveillants et ouverts sur la Cité.

Une organisation en mutation

« La création d'une Direction des Systèmes d'Information est un maillon essentiel qui permettra à la Fondation de se structurer pour relever les défis technologiques en cours et à venir (plan numérique en santé, digitalisation des organisations, innovation numérique… »

Pierre-Yves Lenen, Directeur Général

Pour accompagner ces actions, la Fondation a poursuivi l'adaptation de son cadre d'organisation pour améliorer l'efficience de son fonctionnement et la transversalité entre ses services :

- renforcement de l'animation territoriale, notamment en Île-de-France,
- mise en place d'une organisation en pôles, avec une recherche à la fois d'un optimum de taille et de complémentarité d'activités, mais aussi d'harmonisation et de convergence des pratiques et organisations,
- mise en place de commissions de travail stratégiques au sein du Conseil d'Administration (emploi, recherche, formation, offre de services),
- mise en place d'une Direction des Systèmes d'Information en 2023 pour accompagner la mise en place par les pouvoirs publics d'une stratégie du numérique en santé.

Cette transformation organisationnelle s'appuie sur une gouvernance ouverte à de nouvelles compétences, à l'écoute des défis à venir pour anticiper leurs impacts.

L'ancrage dans une histoire et des valeurs fondatrices

Malgré les mutations, la Fondation est toujours restée fidèle à son histoire. Née d'un engagement personnel – celui d'Anne Sommermeyer, femme de foi et d'action – la structure a toujours cherché à répondre là où l'offre faisait défaut, à refuser la fatalité de l'exclusion et à promouvoir des réponses inventives et humaines.

L'année 2021, marquée par les 60 ans de la Fondation, a permis de mettre en lumière cette continuité d'action et d'éthique. Son histoire irrigue encore les projets actuels. Ainsi en 2024, la Fondation des Amis de l'Atelier a conclu la reprise des activités de l'APEI La Nichée, association « sœur » partageant avec elle la même fondatrice, Anne Sommermeyer, et gestionnaire d'un ITEP et d'un SESSAD à Châtenay-Malabry (92).

« L'apport de l'ITEP et du SESSAD au sein de l'offre de services de la Fondation ouvre de nouvelles opportunités et synergies pour mieux répondre aux besoins des enfants en situation de handicap. »

Stanislas Jacquey, Président

Une Fondation actrice de la société inclusive

> *« Faire du bénévolat me permet de rencontrer des gens, les écouter, leur rendre service.*
> *Dans ces moments-là, je me sens bien, je ne me sens pas malade, je me sens normal. »*
>
> **Nour**, usager bénévole Si T BénéVole

En cinq ans, la Fondation des Amis de l'Atelier a fait la démonstration qu'il était possible d'innover, de se transformer et de grandir sans jamais renier ses valeurs fondatrices. Grâce à une gouvernance renforcée, une organisation agile, un collectif engagé, elle s'impose comme un acteur incontournable d'une société plus inclusive, plus juste, plus humaine.

Les actions menées vont au-delà du médico-social : elles participent pleinement à la transformation de la société. Dès 2022, le dispositif Si T BénéVole, créé en 2016 par la Fondation des Amis de l'Atelier, a pris son envol en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ainsi, plus de 200 usagers se sont formés et engagés dans ce dispositif d'accompagnement au bénévolat. Ils se sont préparés à travers des missions variées (accueil, restauration, billetterie…) et dans différentes compétitions sportives nationales ou locales. Ces exercices ont eu pour objectif de les entraîner en conditions réelles. Ils se sont distingués par leur motivation et leur implication dans chacune de leurs tâches.

Animés par la même énergie, ils ont pris part aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Un symbole fort de l'inclusion en actes, au cœur d'un événement mondial, et une reconnaissance des capacités de chacun à contribuer à la vie collective.

Implantation

Les établissements et services par départements

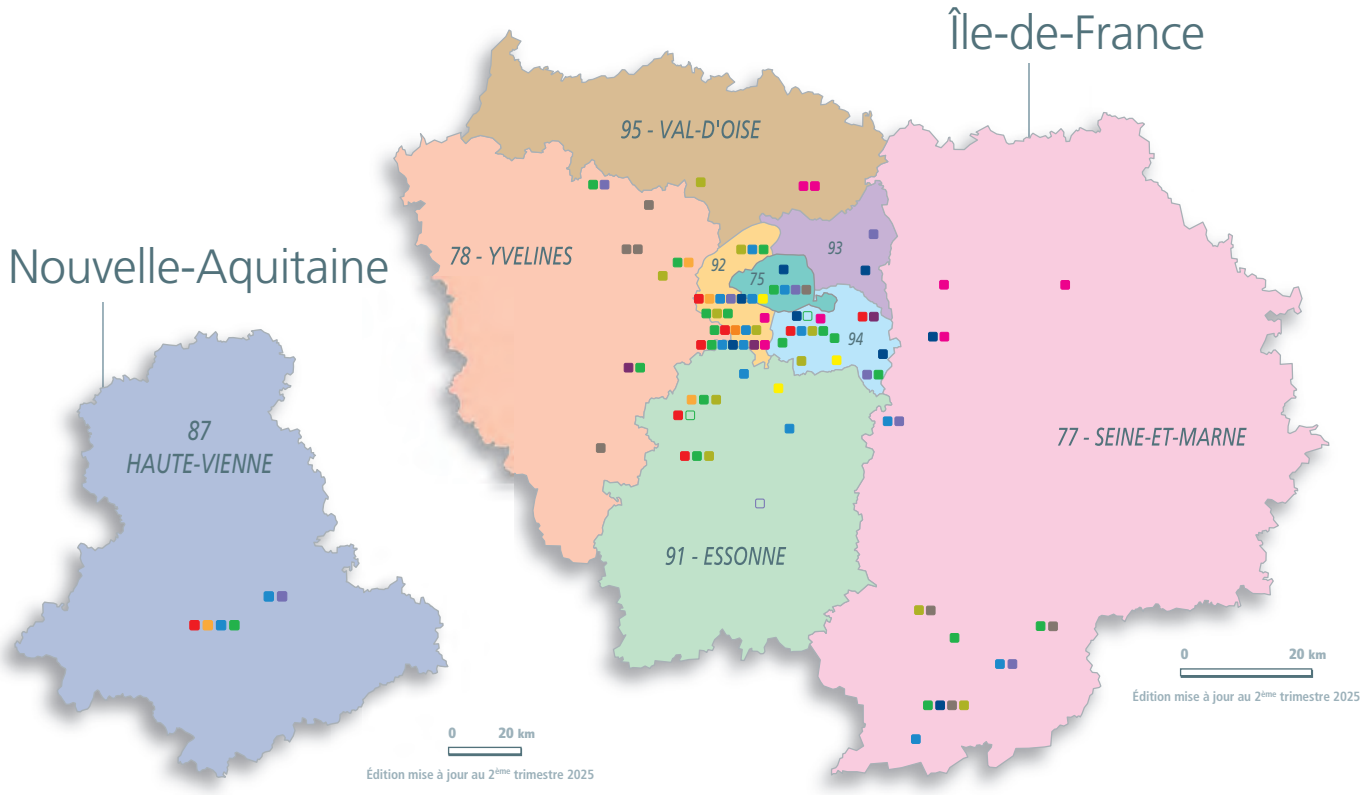

75 La Fondation à **Paris**

Total des places

FAM : 15 + 8 Hors les Murs
Foyer de Vie : 15 + 8 Hors les Murs

MAS : 45
SAVS/SAMSAH : 62
GEM : 67 adhérents

Directrice Territoriale :
Stéphanie MARCHAND-PACTON

s.marchandpacton@amisdelatelier.org

Carte	Typologie	Nom Établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	MAS	Les Deux Marronniers	59 boulevard de Strasbourg 75010 Paris	01 49 49 00 81	mas.paris@amisdelatelier.org
2	SAVS/SAMSAH	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 19	pole.planchette@amisdelatelier.org
3	FOYER DE VIE	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelatelier.org
4	FAM	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelatelier.org
5	GEM	La Vie à Paris	12 rue Tourneux 75012 Paris	07 62 87 50 57	gemlavieaparis@gmail.com

77 La Fondation en **Seine-et-Marne**

Total des places

GEM : 105 adhérents
FAM : 42 + 4 Hors les murs
MAS : 118
SAVS/SAMSAH : 91

Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 70
Résidence Accueil/Maison Relais : 28 + 25
Plateforme enfance : 247
Habitat inclusif : 8

Directrice Territoriale :
Céline BLAZY

c.blazy@amisdelatelier.org

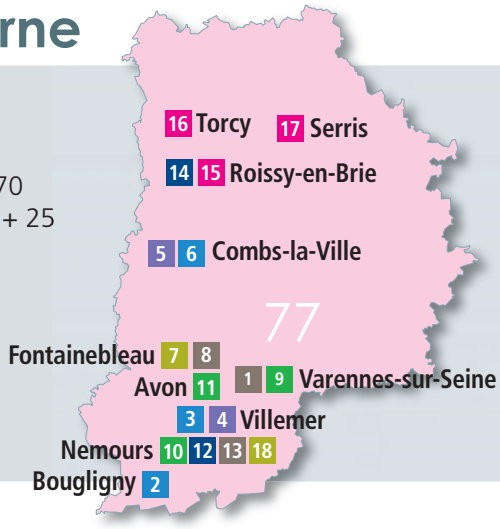

Carte	Typologie	Nom Établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	GEM	À Nouveau	10 route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 70 33 08	gemdevarennes77@orange.fr
2	FOYER DE VIE	Domaine des Amis du Gâtinais	2 rue Saint-Paul 77570 Bougligny	01 60 55 52 50	foyer.bougligny@amisdelatelier.org
3	FOYER DE VIE	de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org
4	FAM	de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org
5	FAM	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org
6	FOYER DE VIE	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org
7	RÉSIDENCE ACCUEIL	La Faisanderie	10 rue du Canada 77300 Fontainebleau	01 60 39 50 47	rfo.fontainebleau@amisdelatelier.org
8	GEM	La Forêt	7 rue des Rouges Gorges 77300 Fontainebleau	01 64 24 59 07 06 69 68 48 08	gemdefontainebleau77300@orange.fr
9	SAVS/ SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Varennes : 10 bis route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 74 30 46	samsah.sudseine@amisdelatelier.org
10	SAVS/ SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Nemours : 12 rue des Palis 77140 Nemours	01 64 78 92 00	savs.sudseine@amisdelatelier.org
11	SAVS/ SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne d'Avon : 2 rue Gambetta 77210 Avon	07 60 58 66 56	samsah.sudseine@amisdelatelier.org
12	MAS	Les Rochers de Nemours	8 rue de la Baraude 77140 Nemours	01 60 55 57 35	mas.nemours@amisdelatelier.org
13	GEM	La Vie	46 rue Émile Zola 77140 Nemours	01 60 51 37 41	gemdenemours@orange.fr
14	MAS	André Berge	36 avenue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 64 43 61 30	mas.berge@amisdelatelier.org
15	IME, SESSAD, DIGC*	des Grands Champs	34 avenue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 60 34 84 00	ime.grandschamps@amisdelatelier.org
16	IME, SESSAD, DIGC*	du Jeu de Paume	6 rue du Jeu de Paume 77200 Torcy	01 61 44 03 40	ime.jeudepaume@amisdelatelier.org
17	IME, SESSAD DIGC*	du Val d'Europe	32 boulevard Robert Thiboust Bâtiment B - 77700 Serris	01 60 43 54 95	sessad.valdeurope@amisdelatelier.org
18	RÉSIDENCE ACCUEIL	du Mont-Saint-Martin	6 rue François Villon 77140 Nemours	06 68 60 93 05	rne.nemours@amisdelatelier.org

** Le DIGC (Dispositif d'Interventions Globales et Coordonnées) combine un accompagnement en IME et en SESSAD.*

78 La Fondation dans les **Yvelines**

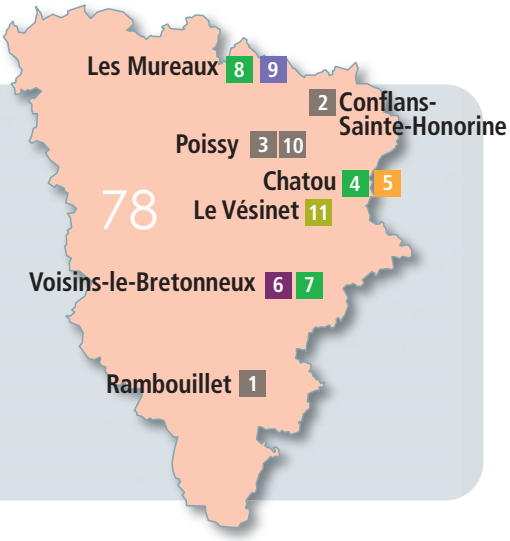

Total des places

GEM : 162 adhérents à terme
SAVS/SAMSAH : 80
CAJ : 10

Résidence Accueil : 30
PCPE : 40
SAMSAH : 23
FAM : 116

Directeur Territorial :
Franck TOURENNE

f.tourenne@amisdelatelier.org

Carte	Typologie	Nom Établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	GEM	La Tortue Qui Trotte	54 rue d'Angiviller 78120 Rambouillet	01 30 88 91 53	gem.rambouillet@gmail.com
2	GEM	La Solidarité	13 place de la Liberté 78700 Conflans-Sainte-Honorine	01 39 75 82 30	gem.conflans78@orange.fr
3	GEM	Arc-en-Ciel	72 boulevard Victor Hugo 78300 Poissy	01 39 65 59 82	gem.arcenciel.78@gmail.com
4	SAVS/ SAMSAH	Les Canotiers	2 avenue de l'Europe 78400 Chatou	01 39 12 75 10	canotiers.secr@amisdelatelier.org
5	CAJ	Les Canotiers	2 avenue de l'Europe 78400 Chatou	01 39 12 75 10	canotiers.caj@amisdelatelier.org
6	PCPE	Transition 78	39 rue Renoir 78960 Voisins-le-Bretonneux	01 30 68 63 10	pcpe78@amisdelatelier.org
7	SAMSAH	Altitude 78 Antenne Voisins-le-Bretonneux	39 rue Renoir 78960 Voisins-le-Bretonneux	01 30 68 63 10	samsah.voisins@amisdelatelier.org
8	SAMSAH	Altitude 78 Antenne Les Mureaux	1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux	01 30 68 63 10	samsah.nordyvelines@amisdelatelier.org
9	FAM	Interdépartemental 78/92 de Bécheville Patrick Devedjian	Site de Bécheville 1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux	01 34 92 89 00	fam7892@amisdelatelier.org
10	GEM	des Lumières	4 rue des Ursulines 78300 Poissy	06 60 47 34 92	gemdepoissy.78@gmail.com
11	RÉSIDENCE ACCUEIL	La Clairière	1 coulée Impératrice Eugénie 78110 Le Vésinet	01 81 83 02 98	levesinet.secr@amisdelatelier.org

91 La Fondation en **Essonne**

Total des places

ESAT : 165
Foyer de Vie : 88
Résidence Accueil/Maison Relais : 35

EAM : 30 en projet
CAJ : 30
SAVS : 86
SAMSAH : 70 en projet

Directrice Territoriale :
Stéphanie MARCHAND-PACTON

s.marchandpacton@amisdelatelier.org

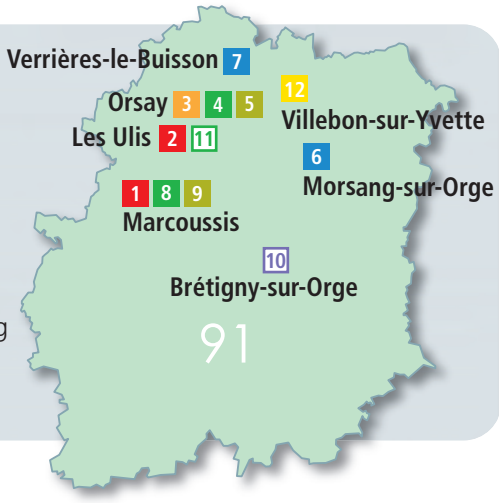

Carte	Typologie	Nom Établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	ESAT	La Vie en Herbes	Chemin des Bieds 91460 Marcoussis	01 64 49 36 75	esat.vieenherbes@amisdelatelier.org
2	ESAT	Mosaïc Services	2 avenue d'Amazonie 91952 Les Ulis Cedex	01 64 86 41 10	esat.courtaboeuf@amisdelatelier.org
3	CAJ	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org
4	SAVS	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org
5	RÉSIDENCE ACCUEIL	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org
6	FOYER DE VIE	Résidence La Guérinière	11 rue André Malraux 91390 Morsang-sur-Orge	01 69 73 13 22	lagueriniere@amisdelatelier.org
7	FOYER DE VIE	L'Alliance	1 route des Gâtines 91370 Verrières-le-Buisson	01 69 53 91 55	foyer.alliance@amisdelatelier.org
8	SAVS	Du Côté de Chez Soi	18 boulevard Nélaton 91460 Marcoussis	01 69 01 42 87	ducotedechezsoi@amisdelatelier.org
9	RÉSIDENCE ACCUEIL	de Marcoussis	33 rue Alfred Dubois 91460 Marcoussis	06 98 27 19 32	ra.marcoussis@amisdelatelier.org
10	EAM		Brétigny-sur-Orge	EN PROJET	
11	SAMSAH		Les Ulis	EN PROJET	
12	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org

92 La Fondation dans les **Hauts-de-Seine**

Total des places

CAJ : 92
ESAT : 260
FAM : 25
MAS : 108
SAVS : 202
SAMSAH : 23

Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 129
Résidence Accueil : 77
PCPE : 40
Habitat Inclusif : 8
ITEP : 32
SESSAD : 25

Directeur Territorial :
Franck TOURENNE

f.tourenne@amisdelatelier.org

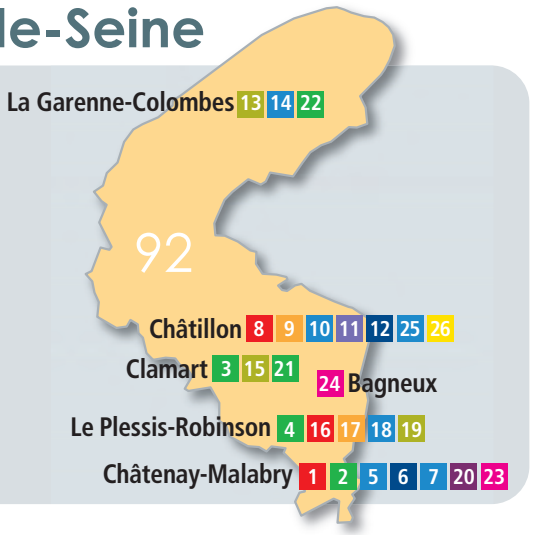

Carte	Typologie	Nom Établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	ESAT	L'Atelier	17 rue de l'Égalité 92290 Châtenay-Malabry	01 46 29 59 10	esat.atelier@amisdelatelier.org
2	SAVS	Antenne de Châtenay-Malabry	45 avenue de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry	01 40 91 96 59	ssa.chatenay@amisdelatelier.org
3	SAVS	Antenne de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 50	savs.clamartville@amisdelatelier.org
4	SAVS	Antenne du Plessis-Robinson La Croisée	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 81 89 35 11	savslacroisee@amisdelatelier.org
5	FOYER D'HÉBERGEMENT	La Maison Heureuse	78 avenue de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry	01 55 52 10 44	maisonheureuse@amisdelatelier.org
6	MAS	La Source	27 rue Joseph Lahuec 92290 Châtenay-Malabry	01 49 73 39 60	mas.chatenay@amisdelatelier.org
7	FOYER DE VIE	La Résidence des Amis	98 rue Anatole France 92290 Châtenay-Malabry	01 46 60 61 56	residencedesamis@amisdelatelier.org
8	ESAT	de Châtillon	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 05 90	esat.chatillon@amisdelatelier.org
9	CAJ	Égalité	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 06 80	citl.egalite@amisdelatelier.org
10 11	FOYER DE VIE/ FAM	Le Temps des Amis	3 rue Gambetta 92320 Châtillon	01 47 46 83 40	letempsdesamis@amisdelatelier.org
12	MAS	La Fontaine	51 rue Louveau 92320 Châtillon	01 40 84 69 60	mas.chatillon@amisdelatelier.org
13	RÉSIDENCE ACCUEIL	La Garenne-Colombes	2 bis rue Crémieux 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 05 30	res.accueil.colombes@amisdelatelier.org
14	FOYER DE VIE	Les Lierres	81 rue Raymond Ridel 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 19 04	leslierres@amisdelatelier.org
15	RÉSIDENCE ACCUEIL	de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 56	mr.clamart@amisdelatelier.org
16	ESAT	Les Robinsons	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 50	esat.robinsons@amisdelatelier.org
17	CAJ	Les Robinsons	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 32 03 70	citl.robinsons@amisdelatelier.org
18	FOYER D'HÉBERGEMENT	Les Robinsons	2 rue du Bois des Vallées 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 54	foyer.robinsons@amisdelatelier.org
19	RÉSIDENCE ACCUEIL	du Plessis-Robinson	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 56 60	mr.plessis@amisdelatelier.org
20	PCPE	Transition 92	45 avenue de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry	01 40 91 96 59	pcpe92@amisdelatelier.org
21	SAMSAH	Altitude 92 Antenne Clamart	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 51	samsah.clamart@amisdelatelier.org
22	SAMSAH	Altitude 92 Antenne La Garenne-Colombes	2 bis rue Crémieux 92250 La Garenne-Colombes	01 58 88 32 51	samsah.lagarenne@amisdelatelier.org
23	ITEP	Jacques Prévert	20 rue de Chateaubriand 92290 Châtenay-Malabry	01 46 61 14 30	ditep.prevert@amisdelatelier.org
24	SESSAD	Jacques Prévert	157 rue des Blains 92220 Bagneux	01 46 61 14 30	ditep.prevert@amisdelatelier.org
25	FOYER DE VIE	Hors Les Murs	Châtillon	EN PROJET	
26	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org

93 La Fondation en **Seine-Saint-Denis**

Total des places

MAS : 80
FAM : 40 + 10 inclusion professionnelle

Directrice Territoriale :
Céline BLAZY

c.blazy@amisdelatelier.org

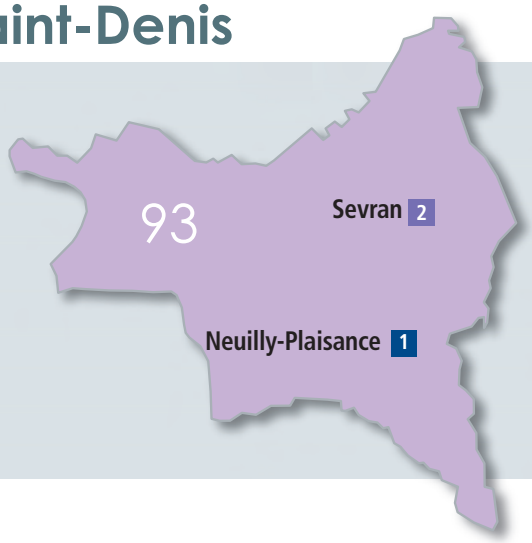

Carte	Typologie	Nom Établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	MAS	Plaisance	104 avenue du Maréchal Foch 93360 Neuilly-Plaisance	01 41 54 10 01	mas.neuillyplaisance@amisdelatelier.org
2	EAM	Les Temps Modernes	3 rue Charlie Chaplin 93270 Sevran	01 82 37 14 26	tempsmodernes@amisdelatelier.org

94 La Fondation dans le **Val-de-Marne**

Total des places

ESAT/EA : 241
FAM : 48
MAS : 110

Foyer d'Hébergement/Foyer Appartements : 52
Résidence Accueil/Maison Relais : 48
SAVS/SAMSAH : 164 + 45 en projet
PCPE : 80

Directrice Territoriale :
Stéphanie MARCHAND-PACTON

s.marchandpacton@amisdelatelier.org

Carte	Typologie	Nom Établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	ESAT/EA	Les Ateliers de Chennevières	75 rue des Fusillés de Châteaubriant 94430 Chennevières-sur-Marne	01 45 94 71 19	atc@amisdelatelier.org
2	MAS	Les Murets	Rue Dunoyer de Segonzac 94510 La Queue-en-Brie	01 56 86 31 90	mas.murets@amisdelatelier.org
3	MAS	Les Hautes Bruyères	65 rue de Verdun 94800 Villejuif	01 55 53 51 80	mas.leshautesbruyeres@amisdelatelier.org
4	RÉSIDENCE ACCUEIL	de Chevilly-Larue	5 rue de la Bergère 94550 Chevilly-Larue	01 41 98 37 80	res.accueil.chevilly@amisdelatelier.org
5	SAVS/ SAMSAH	L'Haÿ-les-Roses	7 rue du Puits 94240 L'Haÿ-les-Roses	01 49 73 33 22	savs.lhaylesroses@amisdelatelier.org
6	FAM	Silvae	68 rue d'Yerres 94440 Villecresnes	01 56 87 11 00	fam.villecresnes@amisdelatelier.org
7	SAMSAH	Silvae Antenne Villecresnes	68 rue d'Yerres 94440 Villecresnes	01 45 10 16 00	samsah.villecresnes@amisdelatelier.org
8	SAMSAH	Silvae Antenne Créteil	Immeuble Hameau B 135 chemin des Bassins 94000 Créteil	01 56 87 11 00	samsah.creteil@amisdelatelier.org
9	ESAT	La Fabrique	BP 32 - 4/6 rue des Granges 94401 Vitry-sur-Seine Cedex	01 47 18 51 00	esat.vitry@amisdelatelier.org
10	FOYER D'HÉBERGEMENT	Résidence Les Cèdres	29/33 rue de la Somme 94400 Vitry-sur-Seine	01 55 53 09 14	residencelescedres@amisdelatelier.org
11	RÉSIDENCE ACCUEIL	de Vitry-sur-Seine	38/42 avenue La Bruyère 94400 Vitry-sur-Seine	01 47 18 65 45	res.accueil.vitry@amisdelatelier.org
12	SAVS/ SAMSAH	de Vitry-sur-Seine	18 rue Félix Faure 94400 Vitry-sur-Seine	01 43 91 11 27	samsah.vitry@amisdelatelier.org
13	PCPE	Transition 94	Immeuble Hameau B 135 chemin des Bassins 94000 Créteil	07 62 84 68 60	pcpe94@amisdelatelier.org
14	SAMSAH		Villejuif	EN PROJET	
15	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org

95 La Fondation dans le **Val-d'Oise**

Total des places

Pôle enfance : 100
Résidence Accueil : 30

Directeurs Territoriaux :
Céline BLAZY
Franck TOURENNE
(pour la Résidence Accueil)

c.blazy@amisdelatelier.org
f.tourenne@amisdelatelier.org

Carte	Typologie	Nom Établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	IME, SESSAD, DIGC*	La Boussole Bleue	1 rue Olympe de Gouges 95400 Villiers-le-Bel	01 82 32 31 12	laboussolebleue@amisdelatelier.org
2	RÉSIDENCE ACCUEIL	L'Écluse	4 rue du Parc 95610 Éragny-sur-Oise	01 85 26 02 00	eragny.secr@amisdelatelier.org

** Le DIGC (Dispositif d'Interventions Globales et Coordonnées) combine un accompagnement en IME et en SESSAD.*

87 La Fondation en **Haute-Vienne**

Total des places

ESAT : 113
AJ/SA : 19
EAM : 29

EANM : 61
SAVS : 45

Directrice Territoriale :
Nathalie SCARCELLA

n.scarcella@amisdelatelier.org

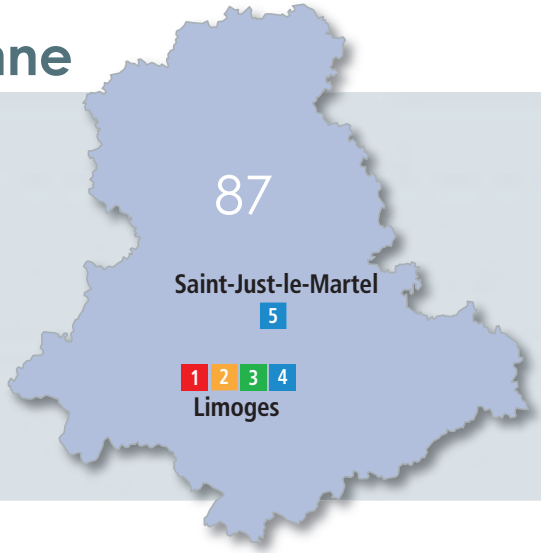

Carte	Typologie	Nom Établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	ESAT	La Ribière	ZAC de la Ribière 19 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 70 79 60	esat.laribiere@amisdelatelier.org
2	EANM	AJ/SA Eurêka	17 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 31 02 20	aj-sa.eureka@amisdelatelier.org
3	SAVS	de Limoges	13 rue Séverine 87000 Limoges	06 66 71 52 62	savs.limoges@amisdelatelier.org
4	EANM	Résidence Le Kaolin et appartements	20 rue Encombe Vineuse 87000 Limoges	05 55 71 53 60	residence.lekaolin@amisdelatelier.org
5	EAM	Le Jardin des Amis	Lieu dit "Le Mazet" 87590 Saint-Just-le-Martel	05 55 09 22 77	eam.lejardindesamis@amisdelatelier.org

Vos dons **en action**

Chaque don compte et contribue à améliorer le quotidien des personnes accueillies. Le mécénat donne à la Fondation les ressources nécessaires afin d'innover en matière d'accompagnement thérapeutique, d'expérimenter des dispositifs d'inclusion d'emploi et de vie citoyenne.

Grâce au soutien de donateurs fidèles, à l'engagement de partenaires entreprises et de Fondations d'entreprises, de nombreux projets ont vu le jour. Merci à tous de votre confiance !

Focus sur 3 projets réalisés en 2024 grâce à vos dons

Réaménagement du jardin thérapeutique de la MAS La Fontaine

Le jardin intérieur a été intégralement repensé afin d'améliorer le bien-être psychocorporel des résidents, grâce à un parcours de déambulation aplani, à des agrès ludiques et sportifs favorisant psychomotricité et sensorialité. Personnel et usagers partagent un espace embelli en toute saison.

Création de salles de sensorialité au sein des Pôles enfance

La création de salles Snoezelen ou d'intégration sensorielle ont permis à l'IME des Grands Champs et celui du Jeu de Paume de diversifier et d'améliorer le développement de séances de psychomotricité ou d'ergothérapie. Ces salles permettent en outre aux enfants d'apprivoiser leur corps, petit à petit, de découvrir le monde qui les entoure et de mieux communiquer avec leur entourage.

Relayage

La Fondation a lancé une expérimentation avec une offre de répit sous forme de relayage dans le département 77. Des professionnels de la MAS André Berge interviennent ainsi au domicile de familles pour remplacer les aidants, le temps qu'ils se ressourcent, en assurant leurs tâches quotidiennes sans se substituer aux services à la personne déjà en place.

Comment nous soutenir ?

Vous êtes
UN PARTICULIER

Soutenir nos projets
(don ponctuel, régulier
ou évènement de collecte)

Assurer la pérennité de nos missions
(legs, donation ou assurance vie)

Acheter solidaire
(auprès de nos ESAT ou
des boutiques partenaires)

Recommander la Fondation
(taxe d'apprentissage,
partenaires entreprises, proches)

Vous êtes
UNE ENTREPRISE

Mécéner nos projets
(innovations ou expérimentations)

Mobiliser vos collaborateurs
(opérations solidaires, Duoday, Duo2)

Verser votre taxe d'apprentissage

Travailler avec nos ESAT

Partenariats et mécénat

La Fondation des Amis de l'Atelier peut compter sur l'appui d'experts et de professionnels du monde économique, qui portent des causes variées faisant écho aux valeurs et actions qui sont les siennes : autonomie, lien social, bien-vieillir, éducation et inclusion des publics vulnérables et citoyenneté.

Par une connaissance mutuelle, le dialogue et la poursuite de projets innovants et durables, mécènes et Fondation défendent la cause commune du handicap et l'illustrent de manière très concrète au fil des projets soutenus. Appels à projets, mécénat de compétences grâce à des collaborateurs impliqués, opérations de solidarité (collectes, événement sportif, don en nature, petits travaux…), journée de partage autour de l'inclusion ou de rencontre avec les job coach de la Plateforme Insertion & Hanploi : ce sont autant d'occasions de collaborer, d'ouvrir des portes, de faire fructifier des réflexions ancrées dans le réel des territoires et des personnes accompagnées comme du personnel médico-social. Nous dépassons le quotidien pour gagner en perspectives, et ces progrès nous vous les devons.

Merci d'être à nos côtés, de nous soutenir et de nous accorder votre confiance !

et bien d'autres encore...

FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

Au service des enfants et adultes en situation de handicap

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry

Tél. : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29

Courriel : communication@amisdelatelier.org

www.fondation-amisdelatelier.org

Création A. Zanardo [az.graph@gmail.com] • 07/2025 • Crédits photos : Fondation des Amis de l'Atelier - Christophe Hargoues, Vivien Malagnat, Patrice Quillet.